

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2009-10-14

À UNE SÉANCE SPÉCIALE du conseil municipal, tenue à 8 h 30 le 14 octobre 2009 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar et Messieurs Martin Primeau, D'Arcy Ryan, Claude B. Meilleur et Vincent Fontaine

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Pierre A. Levac,

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Liane Breton, directrice générale.

ABSENT : Monsieur Guy Larkin

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Autorisation à Groupe-Conseil Génipur
5. Clôture de la séance

09-10-14.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 8 h 30 et déclare la séance ouverte.

09-10-14.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

09-10-14.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur

09-10-14.04

AUTORISATION À GROUPE-CONSEIL GÉNIPUR

ATTENDU QUE le Groupe-Conseil Génipur a été mandaté pour la desserte de services d'égout et travaux connexes sur le chemin Capelton;

ATTENDU QUE les travaux de réfection des infrastructures nécessitent un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley approuve les plans et autorise le Groupe-Conseil Génipur à présenter les plans et devis pour approbation;

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, lorsque les travaux seront achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

09-10-14.05

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Martin Primeau propose la clôture de la séance à 8 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Pierre A. Levac
Maire

Liane Breton
Directrice générale